

Le commerce : un emploi sur quatre du secteur marchand

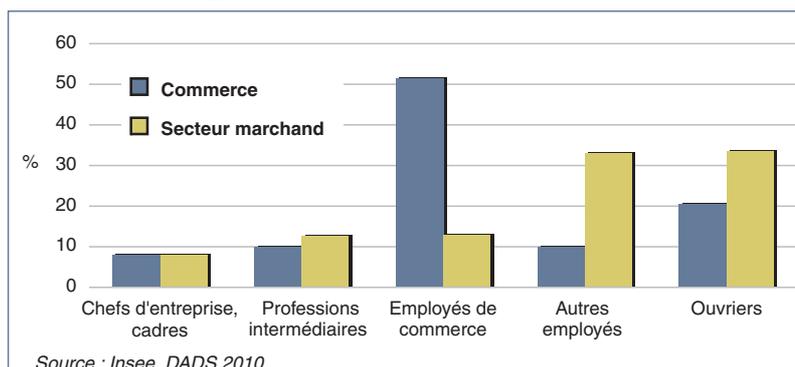
En 2010 en Corse, le commerce regroupe 21 000 postes salariés, la plupart occupés par des employés et des ouvriers. Il représente un quart des emplois salariés du secteur marchand insulaire. C'est un secteur féminisé et jeune, impacté par la saison touristique. Ses emplois sont peu qualifiés, souvent à temps partiel ou à durée déterminée et faiblement rémunérés. Le commerce de détail concentre les deux tiers des emplois du commerce. Ce sous-secteur se caractérise par des emplois plus fragiles que dans l'ensemble du commerce, en particulier dans l'alimentation générale fortement saisonnière. Les commerces de détail de pharmacie et de santé se distinguent avec de meilleures conditions d'emploi. Parallèlement, le commerce de gros comprend 4 600 postes. Il se singularise par un emploi masculin, assez peu saisonnier, en majorité à temps complet et à durée indéterminée. Enfin, le commerce et réparation d'automobiles est le sous-secteur le moins employeur du commerce, c'est toutefois celui qui présente les conditions d'emploi les meilleures.

Avec 21 000 postes salariés en 2010, le commerce est un secteur fortement employeur. Il concentre un emploi sur quatre du secteur marchand insulaire. La catégorie socioprofessionnelle dominante est « employés ». En effet, ils représentent 61 % des postes, suivis par les ouvriers (21 %).

Un secteur féminisé et jeune

C'est un secteur féminisé : 51 % des emplois sont occupés par des femmes. Dans l'ensemble du secteur marchand, cette part est de seulement 43 %. Les vendeurs des magasins d'habillement, d'alimentation et d'accessoires pour la personne demeurent traditionnellement des vendeuses. La féminisation du secteur explique un travail à temps partiel fréquent : il concerne un poste sur quatre contre un sur cinq dans l'ensemble du secteur marchand.

■ Répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle dans le commerce et l'ensemble du secteur marchand en Corse en 2010



Le commerce est en outre un secteur jeune. La moitié des postes est pourvue par des personnes de moins de 35 ans soit deux années de moins que l'âge médian du secteur marchand dans son ensemble. La saisonnalité importante de l'activité du commerce régional est une des raisons expliquant cette surreprésentation des jeunes.

Des emplois fragiles

Le commerce est en effet un secteur fortement impacté par la saison touristique. Au pic de saisonnalité, l'emploi y progresse de 25 %. La saisonnalité du secteur est un facteur qui influence les conditions d'emploi, les contrats à durée déterminée y sont fréquents : 28 % des postes contre 23 % dans le marchand hors Hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Conséquence du caractère saisonnier de leurs activités et de l'importance du temps partiel, les 21 000 emplois du commerce correspondent à 14 500 équivalents temps plein. Autrement dit, le temps de travail effectué par 100 postes salariés du commerce correspond à celui de 69 emplois à temps complet durant toute l'année.

La structure des emplois en termes de catégories socioprofessionnelles, la part des femmes et la saisonnalité sont des facteurs influant les niveaux des salaires. Ainsi, le salaire horaire net médian du commerce est inférieur à celui du marchand de 3 %.

La saisonnalité, les emplois peu qualifiés,

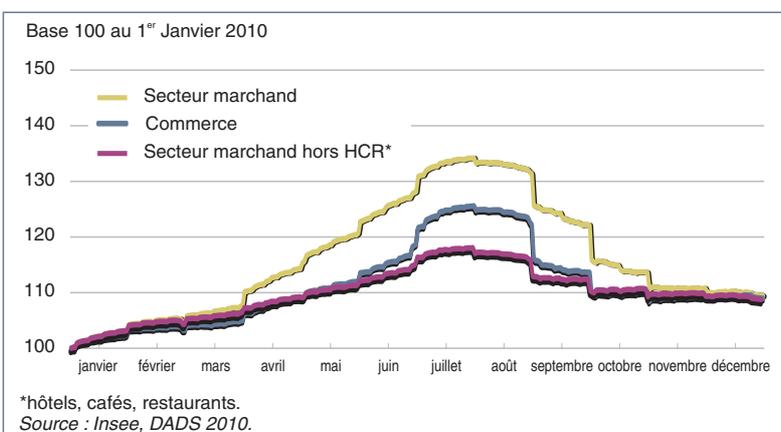
les nombreux temps partiels et les salaires faibles concourent à augmenter la rotation de la main-d'œuvre (turn-over). Par conséquent, le taux de rotation est de 47 %, soit 7 points de plus que celui du marchand hors HCR. Durant toute l'année, le commerce connaît en effet des mouvements de main-d'œuvre importants tant en entrées qu'en sorties de personnel. Une partie de cette rotation est liée au fonctionnement habituel d'une entreprise en dehors de toute variation d'activité. Il s'agit alors de remplacer le personnel parti en retraite ou ayant démissionné. Les chefs d'entreprise sont également amenés à ajuster leurs effectifs en fonction de l'activité de leur magasin qui est très liée à la fréquentation touristique.

Commerce de détail : deux tiers des emplois du commerce

Le commerce de détail est le sous-secteur le plus important du commerce. En 2010, il concentre les deux tiers des emplois du commerce insulaire, 14 200 postes. Ces postes représentent l'équivalent de 9 100 postes à temps plein. Ainsi, la durée du travail effectuée par 100 emplois de ce sous-secteur correspond à celle de 64 emplois à temps plein, soit des postes de plus courte durée que ceux du commerce dans son ensemble.

Les activités du commerce de détail se caractérisent par des conditions de travail plus fragiles que dans l'ensemble du commerce. Tout d'abord, l'emploi saisonnier y est plus important, au pic de la saison il augmente de 33 % (contre 25 %). La saisonnalité impactant directement les modes de recrutement, la part des emplois en contrat à durée déterminée est supérieure à celle du commerce dans son ensemble. Ensuite, le recours au temps partiel y est plus élevé, il concerne un poste sur trois contre un sur quatre dans le commerce. Le temps partiel permet une adaptation du volume de la main-d'œuvre aux variations de clientèle. Il peut être subi ou choisi. Ainsi, au niveau national, le tiers des actifs travaillant à temps partiel dans le commerce de détail souhaiterait travailler

Evolution de l'emploi au quotidien durant l'année 2010 en Corse

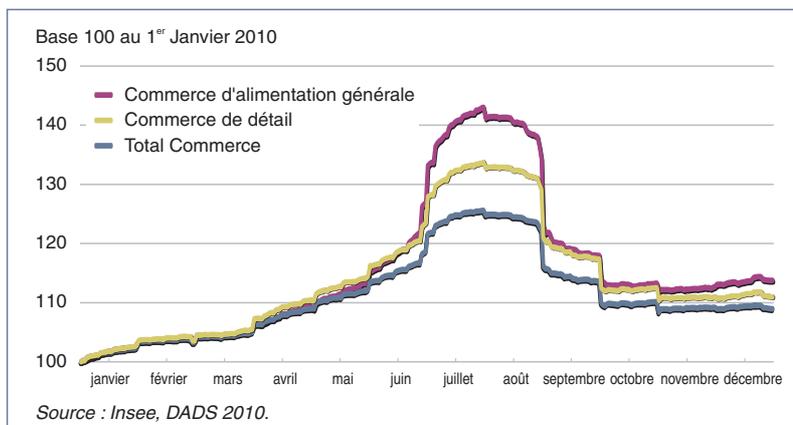


davantage (Source : Insee Première n° 1358 - juin 2011). Enfin, dans le commerce de détail, le salaire net horaire médian est inférieur à celui de l'ensemble du secteur : 8,8 euros contre 9,3 euros. Cet écart important est dû en partie à la forte présence des femmes qui occupent deux postes sur trois. En effet, au niveau national, les femmes dans le commerce de détail reçoivent une rémunération horaire inférieure de 5,9 % à celle des hommes, et ce à catégorie socio-professionnelle, âge, secteur d'activité, taille et région de l'établissement égaux (Source : « Le commerce en France » - Insee Références web - Édition 2011).

Alimentation générale : un emploi de saison

Au sein du commerce de détail, l'alimentation générale prend une place importante, avec ses 5 900 postes salariés en 2010. C'est dans ce type de commerce que les conditions d'emploi sont les moins favorables aux salariés. La saisonnalité y est très élevée : au pic de la saison le nombre de postes progresse de 42 %. Cette forte hausse de l'emploi est liée à l'augmentation de la population présente en Corse pendant la saison. En effet, au plus fort de l'été, la population présente sur le territoire insulaire est multipliée par 2,3. L'alimentation générale présente une fragilité de l'emploi plus forte que dans le commerce de détail, bien que les salaires soient les mêmes. Les emplois y sont en effet de courte durée, un poste sur quatre dure

Evolution de l'emploi au quotidien dans le commerce durant l'année 2010 en Corse



moins de 3 mois, et les postes à temps partiel concernent un emploi sur deux. Ainsi, les 5 900 postes salariés correspondent à 3 600 postes à temps plein (100 postes pour 61 temps plein). Le taux de rotation de main-d'œuvre y est particulièrement élevé (64 %). Ce fort mouvement de personnel traduit des difficultés de fidélisation liées notamment aux conditions de travail difficiles.

Dans l'alimentation générale, les variations sont importantes en fonction du type d'établissement employeur. La taille de l'établissement joue effectivement un rôle important, les grandes surfaces ont des conditions d'emploi différentes des autres commerces d'alimentation générale, avec des emplois caractérisés par un recours au temps partiel deux fois supérieur. La rotation de main-d'œuvre est également

hétérogène selon l'établissement. Les petites structures sont beaucoup plus sensibles aux mouvements de salariés, le taux de rotation dans les épiceries est le taux le plus élevé du commerce.

Pharmacie : un commerce en bonne santé

En 2010, 1 100 postes sont pourvus dans les commerces de détail de pharmacie et de santé en Corse. Ces établissements se distinguent de l'ensemble du commerce de détail par des conditions d'emplois favorables aux salariés. Cela s'explique partiellement par la structure de l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, les employés et les ouvriers représentent seulement 35 % des postes, contre 85 % dans le commerce de détail, et les chefs d'entreprise, les cadres et les professions intermédiaires en regroupent 65 %. C'est en partie pourquoi les rémunérations sont supérieures de 14 % à celles du commerce de détail. C'est pourtant le sous-secteur du commerce le plus fortement féminisé, 80 % des emplois sont occupés par des femmes. Ce type de commerce est moins sensible à une variation d'activité durant la saison touristique, son emploi n'y progressant que de 10 %.

Commerce de gros : un secteur qui se porte bien

Avec 4 600 postes, le commerce de gros représente 22 % des emplois du commerce. La saisonnalité y est moins marquée que dans le commerce, mais au pic de la saison, pour faire face à la forte affluence touristique, le commerce de gros enregistre une hausse de l'emploi de 15 %. Cette « faible » saisonnalité induit des conditions d'emploi meilleures que dans l'ensemble du commerce. Les temps partiels y sont faibles (11 %) et la part des contrats à durée indéterminée (CDI) est de 79 %, supérieure de 10 points à celle du commerce dans son ensemble. Le commerce de gros diffère du commerce quant aux profils de ses salariés, plus âgés

Conditions d'emploi dans les différentes structures du commerce d'alimentation générale en Corse en 2010

	Hypermarchés et supermarchés	Supérettes	Epiceries	Ensemble commerce de détail
Effectifs (nombre)	5 030	300	405	14 200
Equivalents temps plein (nombre)	3 090	190	230	9 060
Part des femmes (%)	62,5	56,3	60,3	63,3
Part des employés (%)	84,5	75,2	84,4	76,1
Part des ouvriers (%)	3,8	14,9	5,9	8,6
Part des CDD (%)	41,0	41,4	45,9	34,0
Part des temps partiels (%)	44,0	20,9	26,4	31,8
Part des contrats de moins de 3 mois (%)	27,8	27,2	30,1	22,4
Evolution de l'emploi entre le 1 ^{er} janvier et le pic de saison (%)	34,0	57,0	80,0	33,0
Taux de rotation de main-d'œuvre (%)	61,5	78,3	99,0	57,3
Salaires horaires nets médians (euros)	9,0	8,1	8,0	8,8

Source : Insee, DADS 2010.

mais surtout plus masculins. En effet, la moitié des salariés ont plus de 39 ans contre 35 ans dans le commerce et sept postes sur dix sont occupés par des hommes contre cinq sur dix. De plus, la catégorie socio-professionnelle est atypique pour le secteur car ce sont les ouvriers qui sont les plus nombreux, 40 %, soit 2 fois plus que dans l'ensemble du commerce.

Commerce et réparation d'automobiles : c'est du solide

En 2010, en Corse, le commerce et réparation d'automobiles regroupe 2 200 postes, soit 11 % de l'emploi du commerce. La faible saisonnalité (moins de 6 % de hausse d'emploi au pic de saison) et la prédominance des emplois masculins induisent des conditions de travail qui tirent le commerce vers le haut. Dans le commerce et réparation d'automobiles, sur le même mode que le commerce de gros, 57 % des postes sont des emplois d'ouvrier, logiquement occupés par des hommes à plus de 80 %. Il s'agit du secteur le moins féminisé : seuls 17 % des emplois sont pourvus par des femmes contre 51 % dans l'ensemble du commerce. Les postes sont rarement à temps partiel (11 % contre 25 % dans l'ensemble du commerce) et les contrats à durée indéterminés sont la norme pour quatre postes sur cinq. La structure et les conditions d'emploi dans le commerce et la réparation d'automobiles permettent d'expliquer les écarts en matière de salaire. Effectivement, les rémunérations des salariés du sous-secteur sont supérieures de 4 % à celles de l'ensemble du commerce, et ce malgré une part importante d'apprentis. En effet, l'apprentissage concerne 9 % des salariés contre 3 % dans l'ensemble du commerce.

3 100 non-salariés dans le commerce

En 2010 en Corse, une personne sur cinq travaillant dans le commerce est non salariée, soit un niveau identique à celui du secteur marchand. Cela représente 3 100 personnes. C'est dans le commerce de détail que la part des non-salariés est la plus élevée. Le commerce de détail regroupe 74 % des non-salariés du commerce contre 67 % des salariés. Dans ce sous-secteur, 20 % des actifs sont non salariés, contre 14 % dans le commerce de gros et 12 % dans le commerce et la réparation d'automobiles. Les non-salariés sont une force importante mais vieillissante. Au sein du commerce, 25 % des actifs non-salariés ont plus de 55 ans contre 13 % dans l'ensemble de l'économie insulaire. La question de la transmission est donc prégnante pour quelques 900 emplois dans ce secteur. La plupart des non-salariés du commerce sont des hommes : 60 % contre 51 % chez les salariés. Les emplois occupés par les non-salariés (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) sont ainsi des emplois où la représentation masculine est majoritaire.

Source : Insee, Recensement de la population 2010.

Conditions d'emploi dans le commerce de gros et le commerce et réparation d'automobiles en Corse en 2010

	Commerce de gros	Commerce et réparation d'automobiles
Effectifs (nombre)	4 600	2 200
Equivalents temps plein (nombre)	3 570	1 820
Part des hommes (%)	71,3	82,8
Part des Contrats à durée indéterminée (CDI) (%)	78,5	82,7
Part des temps partiels (%)	11,2	11,1
Evolution de l'emploi entre le 1 ^{er} janvier et le pic de saison (%)	15,6	5,6
Salaire horaire net médian (euros)	10,5	9,7

Source : Insee, DADS 2010.

Pour en savoir plus

Définitions

Temps plein : temps complet salarié toute l'année.

Emploi saisonnier : emploi remplissant les conditions suivantes : relever d'activités touristiques au sens large ; débuter et se terminer au cours de la période dite de « saison » (1^{er} avril au 31 octobre) ; générer un temps de travail suffisant (au moins un mois). Il ne s'agit donc pas de contrats saisonniers au sens juridique du terme.

Pic de saison : dans l'emploi, le pic de saisonnalité en Corse se situe au 1^{er} août.

Taux de rotation de la main-d'œuvre : demi-somme des entrées et des sorties rapportée à l'effectif du 1^{er} janvier. Cet indicateur mesure le mouvement de personnel enregistré au cours d'une année dans un même établissement. Pour le secteur marchand, il est calculé hors hôtellerie-restauration (secteur où il atteint 246 % en 2009)

Salaire horaire net médian : niveau de salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Contrat d'apprentissage : contrat aidé destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, il vise à apprendre un métier en alternant formation en entreprise et enseignement professionnel.

Source

Déclarations annuelles de données sociales (DADS) : cette formalité déclarative, que doit accomplir annuellement toute entreprise employant des salariés, est destinée aux administrations fiscales et sociales. Les employeurs sont tenus de communiquer diverses informations pour tous leur salariés. Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Champ

Secteur marchand non agricole, c'est-à-dire l'ensemble des postes salariés en 2010, hors fonction publique et agriculture. Dans cette étude, on considère le marchand hors HCR car les Hôtels, cafés et restaurants ont une structure de l'emploi fortement saisonnier.

Antonin BRETEL